



Bures-sur-Yvette, le 15 octobre 2024

SERVICE URBANISME

Affaire suivie par : Anne CLERTÉ-DURAND

Responsable du service

01 69 18 24 13

urbanisme@bsy.fr

aclerte-durand@bsy.fr

Tribunal Administratif de Versailles

A l'attention du Président

56, avenue de Saint Cloud

78011 VERSAILLES

N.Réf. : URBA/JFV/ACD/2024-015

Objet : Enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU de Bures sur Yvette au titre des articles L.123-1 et suivants du Code de l'environnement – Désignation d'un commissaire-enquêteur

Monsieur le Président,

Le Plan Local d'Urbanisme de Bures-sur-Yvette a été approuvé le 25 juin 2018 et mis en compatibilité le 18 février 2019.

Par délibération du conseil municipal en date du 9 avril 2024, les élus et la population ont été informés du lancement d'une modification n°1 du PLU portant sur le domaine de Montjay afin de permettre la réhabilitation du château et du pavillon des Amours à destination de logements.

Par délibération du conseil municipal en date du 27 juin 2024, les élus et la population ont été informés de la motivation nécessaire d'ouverture à l'urbanisation d'une partie du domaine de Montjay.

Par décision en date du 9 octobre 2024 la Mission Régionale d'Autorité Environnementale n'a pas soumis à évaluation environnementale la présence procédure de modification n°1 du PLU.

La commune de Bures sur Yvette proposera à confirmation la décision d'absence d'évaluation environnementale lors du conseil municipal du 10 décembre 2024.

Aussi par la présente, je vous sollicite afin de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire-enquêteur, en vue de l'organisation d'une enquête publique portant sur la modification n°1 du PLU.

.../...

Hôtel de Ville

45 rue Charles de Gaulle 91440 Bures-sur-Yvette – Tél. 01 69 18 24 24 – Fax 01 69 18 24 00

Courrier : mairie@bsy.fr site : www.bsy.fr

Je souhaiterais que celle-ci puisse, conformément au code de l'environnement, être réduite à 15 jours et qu'elle puisse se dérouler du **6 au 20 janvier 2025**. Notre direction de l'urbanisme pourra ensuite affiner ces dates avec le commissaire-enquêteur que vous aurez désigné.

Je vous transmets ci-joint une note de présentation comportant en pièce jointe le dossier complet transmis aux personnes publiques associées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président du Tribunal administratif, en l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Jean-François VIGIER